



L'apprentissage

Politique régionale de l'apprentissage

L'apprentissage est avant tout une voie d'excellence !

Synonyme de réussite, d'emploi, d'épanouissement personnel et professionnel, l'apprentissage permet de décrocher tout niveau de diplôme, du CAP au Master et dans tous les secteurs professionnels.

Depuis le 1er janvier 2020, l'État a repris aux Régions la responsabilité de la politique de l'apprentissage. Jusqu'à cette date, la Région Normandie a permis à l'apprentissage normand de se développer de manière inédite : 26 500 apprentis qui ont trouvé un emploi à 80%.

La Région a donc aujourd'hui un nouveau rôle:

- elle peut soutenir des CFA en fonction de la qualité des formations en apprentissage, des innovations, de la cohérence des réponses aux besoins des jeunes, des employeurs et du territoire
- elle fait le lien entre tous les nouveaux acteurs de l'apprentissage : Assemblée de l'apprentissage et conventions régionales avec les Opérateurs de Compétences (OPCO).

Aides

- [Fonds de soutien à l'apprentissage](#)
- [Aide à l'investissement des CFA](#)

Développement du Campus Hortithèque NaturaPôle de Terres de Caux

NaturaPôle est un établissement proposant des formations professionnelles en lien avec les besoins du territoire et du monde rural. Le Campus Hortithèque NaturaPôle, réparti sur les sites de Mont Saint Aignan et Terres de Caux, est spécialisé dans les métiers du paysage, du végétal, du commerce et soins aux animaux, et propose des formations allant du CAPA à la Licence Professionnelle.

Les travaux de ce chantier d'envergure portent sur l'extension et de la restructuration du Campus. Ils permettront de répondre aux besoins croissants d'accueil, de confort et de qualité pédagogique tout en respectant les normes réglementaires et environnementales. Le montant total des travaux se monte à 18 millions d'euros, intégralement pris en charge par la Région.

Alençon : un futur campus pour les apprentis

La Région Normandie investit près de 18 millions d'euros dans un ambitieux projet de campus de l'apprentissage à Alençon. Objectif : regrouper trois CFA – le 3ifa, l'ETPN et Bâtiment CFA Normandie – sur un site unique, modernisé et tourné vers l'avenir.

Au-delà d'un simple regroupement immobilier, ce futur campus vise à créer un véritable écosystème autour de la jeunesse, de l'emploi et de l'innovation pédagogique. Les apprentis bénéficieront de conditions d'accueil et de formation nettement améliorées, tandis que la visibilité de l'offre de formation sera renforcée dans tout le bassin alençonnais.

Les premiers chantiers débuteront dès 2025, pour une livraison finale prévue en 2029. Mutualisation des services, synergies entre établissements, réponse plus fine aux besoins des entreprises locales : ce projet marque une nouvelle étape pour l'apprentissage en Normandie.

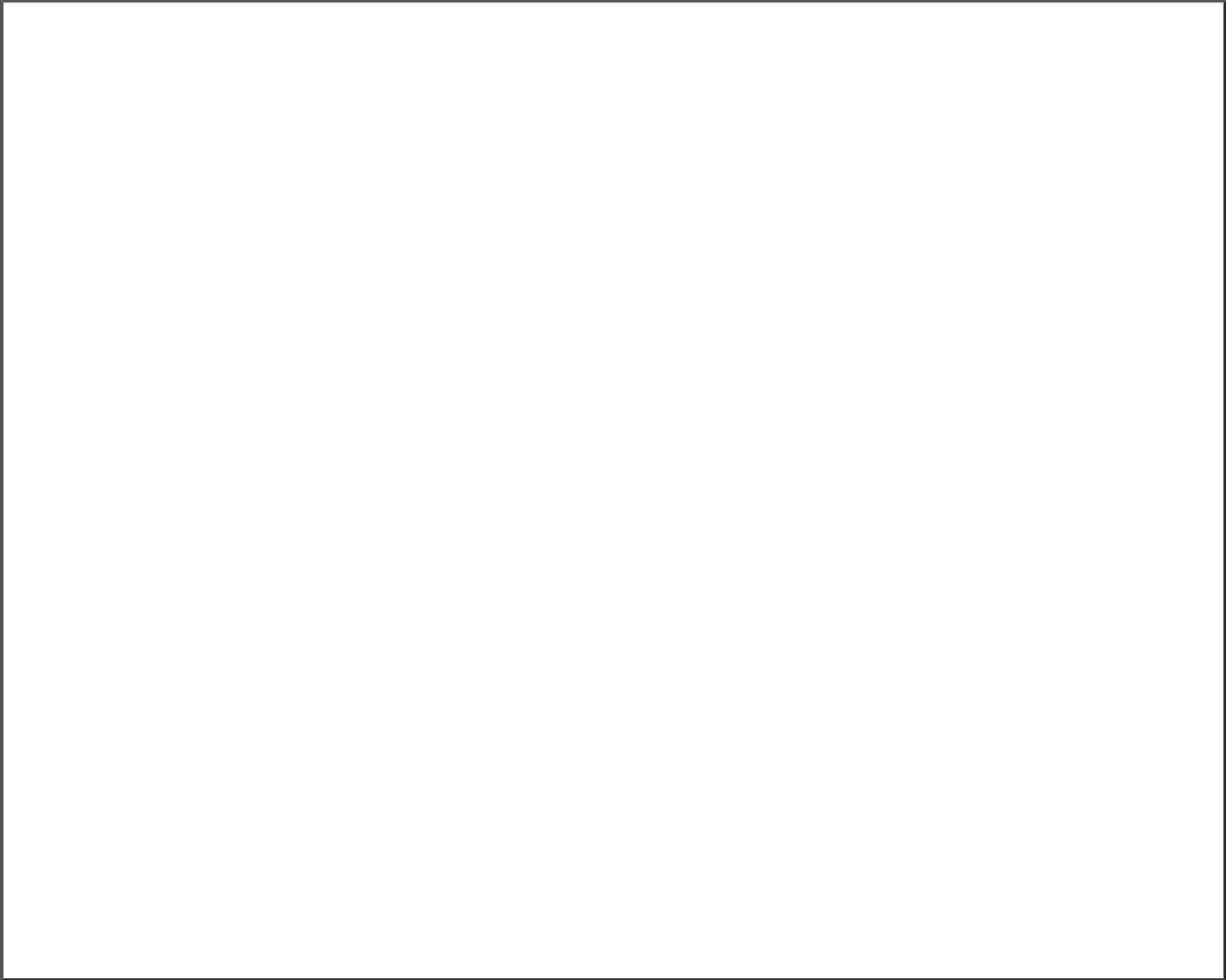
CFA et OPCO

Depuis la Loi du 5 septembre 2018 "pour la liberté de choisir son avenir professionnel", la structure juridique des organismes dispensant l'apprentissage s'est simplifiée et le financement des formations en apprentissage s'opère par une prise en charge au contrat par des opérateurs de compétences (OPCO).

Les OPCO, au nombre de onze et créés le 1er avril 2019, représentent les branches professionnelles et visent à développer les compétences des salariés et futurs salariés. Ils financent chaque contrat d'apprentissage signé, suivant un montant de prise en charge établi en fonction du diplôme et validé par France compétences.

Ainsi, tout nouvel organisme peut devenir CFA, dès lors qu'il a déclaré son activité, dans les 3 mois suivant la première convention ou le premier contrat de formation conclu auprès de la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS). Le CFA doit se doter d'un conseil de perfectionnement, respecter les processus diplômants, la pédagogie de l'alternance et le référentiel de la certification qualité des organismes de formation d'alternants.

Effectifs dans les CFA au 31/12/2020



Apprenti/entreprise/CFA : le trio gagnant vers l'emploi

Être apprenti : de multiples avantages !

L'apprentissage apporte beaucoup de bénéfices pour les jeunes qui choisissent cette voie :

- L'obtention d'un diplôme ou titre professionnel, et ce à tout niveau de formation, du CAP au bac+5
- Un large choix de métiers

- L'apprentissage d'un métier sur le terrain, accompagné par un professionnel, le maître d'apprentissage
- Une rémunération pendant la formation et la gratuité des frais de formation
- La mise en pratique de ses enseignements théoriques
- Une insertion professionnelle favorisée par l'expérience acquise et l'opportunité d'être embauché directement à la fin de son contrat

[En savoir plus](#)

Accueillir un apprenti au sein de son entreprise : une richesse !

- Un apprenti au sein de son entreprise, c'est une force vive qui répond aux besoins de l'entreprise et l'enrichit de son aide et de ses idées.
- C'est un futur collaborateur potentiel, immédiatement opérationnel : l'apprentissage permet d'intégrer dans son équipe un jeune déjà formé à ses méthodes de travail, autonome et adopté par les autres salariés ; et peut-être le futur repreneur d'une entreprise artisanale.
- L'offre de formation en apprentissage est très large et adaptée au besoin de toutes les entreprises.
- L'embauche en contrat d'apprentissage ouvre droit à diverses aides, mais aussi à des allègements administratifs et financiers.

[En savoir plus](#)

La Région soutient les CFA normands innovants !

La région encourage la qualité et l'innovation dans les formations en apprentissage dans les CFA normands, avec la construction d'un Label régional, sous forme de "badges numériques" : le "label CFA innovant". **Ce fichier numérique contient des données infalsifiables démontrant l'acquisition d'aptitudes, de connaissances et/ou de compétences.**

Innovant et évolutif, ce label est une première en France.

Il y a 22 badges au choix, dont 5 obligatoires : prospection, apprentis, accessibilité en ligne, plan de formation, et relation tripartite. Dès 10 badges obtenus, le Label CFA Innovant est décerné. Les badges sont imaginés et conçus avec les CFA, portés et délivrés par la Région Normandie.

Si le numérique est au cœur de la collection des badges proposés, le label valorise également les innovations touchant au développement durable, à l'implication des apprentis et des employeurs dans les améliorations du CFA, l'égalité d'accès des apprentis à la formation à distance, etc.

Les objectifs du label :

- Faire connaître les talents des apprentis et des CFA normands et communiquer sur l'excellence, l'efficacité, la modernité et l'attractivité de la voie de l'apprentissage
- Encourager les CFA à engager ou amplifier leurs transformations
- Rassembler, relier les CFA entre eux, pour partager bonnes pratiques et ressources

Chiffres clés

Plus de 60 CFA sont d'ores et déjà engagés dans la démarche, dont une quinzaine de CFA supplémentaires en 2022, représentant presque 70% des apprentis normands

Près de 450 badges ont été délivrés

20 CFA normands sont détenteurs du Label, dont 7 nouveaux CFA en 2022 et 1 label renouvelé.



[Tout savoir sur le label CFA Innovant \(Pdf\)](#)

Campus 2025 Alençon

Une réflexion a été engagée sur un rapprochement des CFA du territoire d'Alençon (CFA Bâtiment, CFA 3IFA, CFA Ecole des Travaux Publics de Normandie) en vue d'optimiser les locaux et équipements existants, améliorer les conditions d'accueil des 1 800 apprentis, tout en limitant les coûts de fonctionnement et d'investissement des établissements.

Afin de permettre la création d'un nouveau campus d'excellence pour les apprentis à Alençon, le site du CFA Bâtiment, d'une surface de près de 16 000 m², sera réaménagé. Des constructions nouvelles sont également prévues pour accueillir les apprentis du CFA ETPN et du 3IFA : des locaux pédagogiques d'une surface

d'environ 4000 m², ainsi que des hébergements pour une centaine de jeunes sur 1650 m².

D'un montant global estimé à près de 22.35 millions d'euros, la Région Normandie participera au projet à hauteur de 18 millions d'euros.

La consultation de maîtrise d'œuvre a été lancée fin 2021 pour un démarrage des travaux à l'horizon 2023 et une livraison du bâtiment en 2025.

FIM CCI Normandie

Membre actif du groupe pilote du Label CFA numérique, désormais Label CFA Innovant, le FIM CCI Formation Normandie a très rapidement structuré et renforcé ses équipes sur les dimensions d'innovation et de numérique. Cela a créé le terreau pour comprendre tout l'enjeu d'intégrer une démarche R&D ou I.R.D (I pour Innovation).

[En savoir plus](#)